



Rachat de crédit et interdit bancaire

Par **SAFNIO**, le **28/02/2009 à 20:56**

Bonjour,rrrrCe qu'il vient de m'arriver est sans doute arriver à d'autres mais cela n'empêche pas de soumettre à votre réflexion ce qui suit !rrrrIl y a une quinzaine de jours, je faisais auprès du cetelem une demande de rachat de crédit pour un total de 18734€.rrAprès un premier contact avec cet organisme, je constitue donc le dossier avec les pièces nécessaires à l'élaboration de ma demande avec en particulier et à la demande du cetelem, l'envoi des chèques à ordre pour solder les crédits en cours.rAprès quelques jours, un conseiller m'informe que ma demande est classée sans suite et que je pourrai si je le souhaite refaire cette demande au mois d'avril.rrrIl m'informe en outre que les pièces constitutives de mon dossier vont m'être retournées dans les plus brefs délais....chèques compris !!!rrQuelques jours s'écoulent et effectivement, les pièces en question arrivent par la poste....du moins les pièces d'informations, à savoir : RIB, attestation de domicile....mais pas les chèques en question !!!rrrrIl y a 48 heures, un appel téléphonique de ma banque m'informe qu'un chèque vient d'être émis sur mon compte pour un montant de 9730,62€ et que celui-ci ne peut être honoré !!!rr25 secondes plus tard, je comprend que ce montant correspond à un des chèques que j'avais jadis envoyé au cetelem pour ma demande de rachat de crédit !!! Rachat qui je le rappelle, fut classé sans suite !!!!rrrrLe plus drôle, c'est que faute d'approvisionner mon compte, je serai dès mercredi 4 mars en interdit bancaire !!! Pour une faute gravissime commise par le cetelem...Ce dernier tente de trouver une solution de façon mal habile, qui sera de toute façon tardive et n'empêchera pas la mise en interdit bancaire !!!!!rrrrAlors à votre avis, que faut-il faire? Porter plainte, hurler au téléphone, garder mon calme et accepter sans broncher le destin en me disant que je vis au-dessus d'un cimetière indien et que les choses s'arrangeront peut-être un jour??rrrrEn tout état de cause, lorsque un de ces organismes de crédit vous annonce qu'il vous réexpédie les pièces de votre dossier, surveillez bien que tout y soit !!rrrrL'interdit bancaire vous guette !!!!!rrrrBonne chance aux futurs consommateurs et soyez vigilants !!!